

## **APPEL DE DOSSIERS : DÉCORATION D'UN PIANO PUBLIC**

La Ville de Pointe-Claire est à la recherche d'artistes, de collectifs d'artistes ou d'organismes culturels (amateurs ou professionnels) pour décorer un piano qui sera mis à la disposition du public à l'extérieur, sur le territoire de la ville pendant la saison estivale.

Le projet recherché doit être coloré et dynamique. Le choix du concept et de la thématique est laissé à la discrétion de l'artiste.

### **DOSSIER DE CANDIDATURE**

Fournir les documents suivants :

- Esquisses préliminaires du projet en couleur.
- Démarche artistique donnant de brèves explications sur le concept proposé (maximum de 250 mots).
- La liste du matériel qui sera utilisé. Tout produit entrant en contact avec le piano devra être préalablement approuvé par la Ville.
- Présentation des artistes : inclure un CV et jusqu'à quatre œuvres ou travaux artistiques antérieurs (images et fiches techniques indiquant la date, le titre, la technique employée, le lieu et le coût de réalisation).
- Pour les artistes amateurs : une lettre détaillant l'expérience artistique passée et expliquant la motivation pour ce projet peut se substituer au CV.
- Deux références professionnelles et leurs coordonnées.

Note : Il est possible de soumettre plus d'une proposition, chacune devant être accompagnée d'esquisses et d'une description du concept proposé.

### **CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET EXIGENCES DE CONCEPTION**

- Les artistes doivent résider dans l'Ouest-de-l'île ou dans un rayon de 50 km de la Ville de Pointe-Claire.
- La thématique est libre, le concept doit être coloré et dynamique.
- Les projets ne peuvent contenir de publicité ou de matériel promotionnel pour une compagnie ou un produit.
- Les projets doivent respecter les droits de propriété intellectuelle, de marque de commerce, de marque de produit et ne contenir aucune image d'activité illégale.
- Les projets doivent être composés d'éléments entièrement originaux. Aucune reproduction, en tout ou en partie, ne sera acceptée.
- Le concept ne doit refléter aucune opinion particulière (politique, religieuse, etc.). Aucun sujet ou visuel à caractère offensant (violent, sexiste, raciste, etc.) ne sera accepté.
- La proposition doit être sécuritaire, durable et facile d'entretien. Elle ne peut comprendre d'objets attachés au piano, au caisson ou au banc.
- Le piano doit demeurer dans son intégralité. Seules les parties apparentes peuvent être peintes : le devant, les côtés, le dessus et les pattes. L'arrière du piano ne peut être peint.

- Le banc et le caisson de protection en bois devront également être peints et inclus dans la proposition (dimensions en pouces : 71 de longueur x 48 de profondeur x 53 de hauteur)
- Les matériaux utilisés doivent être résistants aux intempéries et adaptés aux surfaces à peindre (ex : peinture extérieure en latex, acrylique, bombe aérosol, etc.)
- Une couche de vernis (fourni par la Ville) devra être appliquée par l'artiste en guise de protection.

### BUDGET DE RÉALISATION

Un **cachet de 2 000 \$** sera remis à la candidature retenue pour la décoration du piano, du caisson et du banc (dans le cas d'un collectif d'artistes, la répartition sera à la discrétion de ses membres). Ce cachet inclut les honoraires professionnels, l'équipement, les matériaux utilisés, etc.

### CALENDRIER

**13 mars 2022** : Date limite pour les soumissions

**14 au 25 mars** : Sélection et annonce du projet retenu

**Avril à mai** : Décoration du piano, du banc et du caisson\*

**Été 2022**: Inauguration officielle du piano

\* Un local de la Ville sera mis à disposition des artistes pour la réalisation du projet selon l'horaire de disponibilité de celui-ci.

### INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Les candidats et candidates sont libres de consulter les pages Facebook *Les pianos publics* et *Pianos publics de Montréal* pour plus d'information sur ce mouvement et pour des exemples de réalisations antérieures.

Un feuillet d'information explicative sur le piano sera remis sur demande.

### SOUMETTRE UN DOSSIER

- Les dossiers de candidature doivent être transmis par courriel **en un seul document** (format DOC ou PDF). Aucun document vidéo ou hyperlien ne sera accepté.
- Envoyer le tout à l'attention de Christine Duchesne : [christine.duchesne@pointe-claire.ca](mailto:christine.duchesne@pointe-claire.ca)
- **Date limite de réception des dossiers : 13 mars à 23h59.**

Renseignements :

Christine Duchesne

Régisseuse – Activités culturelles

514 630-1220, poste 1771

[christine.duchesne@pointe-claire.ca](mailto:christine.duchesne@pointe-claire.ca)